

**Le :** 30 janvier 2017 à 10:48 (GMT +01:00)

**De :** "sivom.ruminghem" <syndicatdelahem@wanadoo.fr>

**À :** "mairieruminghem@orange.fr" <mairieruminghem@orange.fr>,  
"mairiedezutkerque@wanadoo.fr" <mairiedezutkerque@wanadoo.fr>,  
"mairie.recques@orange.fr" <mairie.recques@orange.fr>,  
"mairiemuncqnieurlet@wanadoo.fr" <mairiemuncqnieurlet@wanadoo.fr>

**Objet :** qualité de l'eau

Messieurs les Maires,

Des bruits alarmants concernant la qualité de l'eau distribuée par le syndicat de la vallée de la Hem nord, circulent par voie de presse et sur internet. (A noter que la Hem Sud et la CAPSO distribuent la même eau)

Vous trouverez en pièce jointe les résultats de la dernière analyse réalisée pour le compte de l'Agence Régionale de Santé qui indique notamment la quantité d'atrazine contenue dans l'eau, à savoir 0,025 µg/l soit quatre fois inférieure à la limite de qualité supérieure.

Par ailleurs, l'AFSSA a confirmé l'absence de risques cancérigènes avérés, mais elle recommande de ne plus consommer l'eau lorsque la présence d'atrazine et de ses dérivés dépassent des valeurs-seuils situées à respectivement 0,4 microgrammes (µg/l) pour les nourrissons, 0,6 µg·l<sup>-1</sup> pour les enfants et 2 µg·l<sup>-1</sup> pour les adultes. Or, les réseaux de mesures observaient que ces niveaux étaient atteints dans un nombre croissant de cas.

Ce qui revient à dire que le taux d'atrazine relevé dans notre eau est quasiment 100 fois inférieur à la recommandation de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) en ce qui concerne les adultes.

Pour rassurer les plus inquiets, un individu centenaire qui a consommé sa vie durant 2 litres d'eau par jour (chargée au seuil maximum) a ingéré 0,0073 g d'atrazine. Hors la dose mortelle pour un petit rongeur d'un kg est de 3 g en une seule prise. L'eau du robinet présente donc bien moins de risque que l'air pollué que nous avons respiré ces derniers temps !

Le Président  
Christian PETTE

**Syndicat des Eaux de la Vallée de la Hem Nord**

484 RUE CARNOT

62370 AUDRUICQ

Tél: 03.21.82.27.59

Fax: 03.21.36.78.87